



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2023 - 25

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2023

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN A
L'IMPLANTATION D'UNE
BRIGADE DE GENDARMERIE SUR
LA COMMUNE DE SCIEZ SUR
LEMAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt trois, le quatorze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M. De PROYART A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R. STUBERT B.CHANTELOT C. PLEynet J.P. DENERVAUD M. BILLARD G. DIANA C. RACINE FREIXENET M. MATTERA A. CHANTELOT L.

EXCUSÉS : CHEVRON F. « pouvoir à TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à BILLARD G. » QUERNEC-GARIN C. « pouvoir à MATTERA A. » GEROUDET A. « pouvoir à FICHARD B. » » CHAMPEAU S. « pouvoir à MORIAUD P. »

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame Le maire informe le conseil municipal que le gouvernement français projette la création de plus de 200 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire national. Selon les dernières informations, le département de la Haute-Savoie devrait, dans le cadre de ces créations, voir l'arrivée de plusieurs brigades de gendarmerie supplémentaires. Il est précisé que le secteur du Bas-Chablais a été ciblé pour répondre aux besoins du territoire. Après plusieurs échanges entre le maire de Sciez sur Léman et les responsables de la gendarmerie, il pourrait être pertinent de voir s'implanter une de ces brigades sur cette commune, eu égard à sa qualité de chef-lieu de canton mais aussi, et surtout, pour sa position géographique centrale, en toute proximité des axes de circulations, et en bord de lac.

Il est rappelé que depuis 2021, la commune de Sciez met à disposition gratuitement de la gendarmerie nationale des locaux afin qu'une brigade composée de réservistes puisse établir ses quartiers en période estivale (locaux, anneau au port et logements).

Des terrains, situés dans des zones déjà densifiées et constructibles, sont disponibles pour cette construction évitant ainsi la consommation de terrains agricoles ou naturels, avec un accès sur la RD1005 permettant ainsi un accès rapide en direction de

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 074-217400704-20230314-D2023_25-D



l'ensemble du territoire protégé par cette future brigade. De plus, cette localisation semble stratégique dans l'optique de l'arrivée prochaine de la voie rapide entre Machilly et Thonon qui comprendra une sortie de péage à Perrignier.

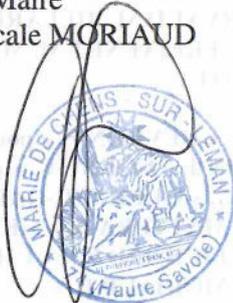
Madame le maire souhaite donc que le conseil municipal se prononce sur cette motion de soutien à la candidature de la commune de Sciez.

Le conseil municipal, après discussion et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de soutenir/de ne pas soutenir ce projet d'installation d'une brigade de gendarmerie sur la commune de Sciez-sur-Léman.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Pascale MORIAUD



Le secrétaire
Brigitte STUBERT